

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **11 SEPTEMBRE 2023** à midi, à la salle du conseil située au 15, rue Caron.

Sont présents :

Christian CÔTÉ,	maire;
Luc DUVAL,	conseiller;
Éric FRÉCHETTE,	conseiller;
Marc PAYEUR,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée-PLEAU,	conseillère
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session par visioconférence :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

2023,245 OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

2023,246 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale à tous les membres du conseil.

2023,247 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. ANCIENNE RUE COUTURE PROJETÉE – Enlèvement de terre
7. ADOPTION DU RÈGLEMENT N^o 2023-09 Règlement décrétant une dépense de 111 729,92 \$ et un emprunt de 111 729,92 \$ aux fins du financement du prolongement de l'égout sanitaire et du pluvial sur une section de la rue Côté et le raccordement des trois services pour un terrain
8. LEVÉE DE LA SESSION

2023-214 RÉSOLUTION NO 2023-214 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2023,248 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Le maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 5 septembre 2023.

**2023-215 RÉSOLUTION NO 2023-215
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023**

Sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 septembre 2023 tel que présenté.

2023,249 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2023,250 ANCIENNE RUE COUTURE PROJETÉE – Enlèvement de terre

Les membres du conseil discutent du besoin de l'enlèvement de la terre.

Aucun contrat n'est accordé.

Le conseiller Éric Fréchette quitte la séance à 12 h 30.

2023,251 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2023-09 – Règlement décrétant un emprunt

**2023-216 RÉSOLUTION NO 2023-216
ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2023-09
RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
111 729,92 \$ ET UN EMPRUNT DE 111 729,92 \$ AUX
FINS DU FINANCEMENT DU PROLONGEMENT
DE L'ÉGOUT SANITAIRE ET DU PLUVIAL SUR UNE
SECTION DE LA RUE CÔTÉ ET RACCORDEMENT DES
TROIS SERVICES POUR UN TERRAIN**

La greffière fait lecture du projet de règlement et sur proposition de **Marc PAYEUR**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement n° 2023-09 *Règlement décrétant une dépense de 111 729,92 \$ et un emprunt de 111 729,92 \$ aux fins du financement du prolongement de l'égout sanitaire et du pluvial sur une section de la rue Côté et raccordement des trois services pour un terrain* tel que présenté par la greffière.

2023,252 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 12 h 45.

Christian Côté
Maire

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière